

Portail Internet Taxe de Séjour

Procédure de télédéclaration

Hôtels de Tourisme Classés

S'identifier sur le portail internet de la Taxe de Séjour : https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/metropole-nca

J'accède à mon espace hébergeur	
Identifiant	8
Mot de passe	8
> Connexion	
Mot de passe oublié ?	8
> Créer mon espace héberge	eur

L'identifiant et le mot de passe ont été communiqués lors de la création de l'espace hébergeur ou envoyé par Messagerie Electronique. En cas d'oubli du mot de passe, cliquer sur « **Mot de passe oublié** » et suivre la procédure. Un nouveau mot de passe sera envoyé par E. Mail.

Sur la page d'accueil :

- Cliquer sur « Télédéclarer et Payer la Taxe » :





Télédéclarer

Cliquer sur « Ajouter une déclaration » :

MON PORTAIL	
*	
Ajouter une déclaration	

Sélectionner la « Période de perception ».

Sélectionner « l'Hébergement » pour lequel la déclaration doit être effectuée.

Cliquer sur « Déclarer des séjours »

1 Période & Hé	bergement 2 Déclarer un ou plusieurs séjours 3 Valider la déclaration
Attention ! Ne pas valide	er la déclaration avant le fin de la période.
▲ Masquer ▲	
1 - Choix de la pério	de et de l'hébergement
1 - Onoix de la perio	
Période de perception :	1er Quadrimestre 2019 - 01/01/2019 au 30/04/2019 - 2(
11/1	
Hebergement :	(1436) 25 RUE DU TRAIN DE PIGNES HOTEL LA MAI
😌 Déclarer des séjo	urs 🔀 Pas de séjour sur cette période

Pour déclarer la taxe de séjour perçue par mois :

- Choisir l'option « Déclarer un séjour standard »
- Saisir la date du premier jour du mois dans le champ « Date de début de séjour » (exemple : 01/01/2019) et la date du dernier jour du mois dans le champ « Date de fin de séjour » (exemple : 31/01/2019)

- Saisir le « Nombre total de personnes » logées dans le mois (Exemple : 150)
- Saisir le nombre de personnes exonérées « Dont exonérées » (Exemple : 10)
- Choisir dans le menu déroulant le « Motif d'exonération »
- Effacer le « Nombre de nuits » figurant dans le cadre
- Saisir dans le nombre de « Nuitées taxables », égal au « Nombre total de personnes » moins le nombre de personnes exonérées (Exemple : 150 – 10 = 140)
- La « Taxe de Séjour à reverser par l'hébergeur » se calcule automatiquement.
- Cliquer sur « Ajouter un nouveau séjour » pour saisir le mois suivant, jusqu'au dernier mois du quadrimestre.

	19 au 31/01/2019 : 420 €
Déclarer un séjou	Déclarer les nuitées des plateformes de location
Cette procédure de d	éclaration "standard" s'applique uniquement aux hébergements touristiques suivants : ?
01/01/2019 🛗	31/01/2019 m
Ibre.total personnes	Dont exonérées 10 * Nbre.nuits taxables Motif d'exonération Mineurs - C 140 *
150	

Lorsque le dernier mois du quadrimestre a été saisi, cliquer sur « Fin de saisie des séjours » :

- Joindre si besoin une pièce jointe en cliquant sur : « Sélectionnez votre fichier »
- Cliquer sur « Enregistrer la déclaration et la valider plus tard » pour la modifier ou la compléter ou cliquer sur « Valider la déclaration » pour une validation <u>définitive</u>
- Pour effacer complètement les éléments saisis, cliquer sur « Plus d'options » et « Effacer et recommencer »

jistre des nuitées ou autre pièce jointe	: Selectionnez votre fichier
oservation :	
IONTANT TOTAL :	1140.00 €
IONTANT TOTAL :	1140.00 €
IONTANT TOTAL :	1140.00 € er plus tard ✓ Э Valider la déclaration
IONTANT TOTAL :	1140.00 € er plus tard ✓ 즷 Valider la déclaration

Pour revenir sur une déclaration pour la modifier ou ajouter un mois de séjour, cliquer sur le bouton « **Télédéclarer et payer la Taxe** »

	Mon compte											
Μ	les héb	erg	ements en	locatio	on							
1	^r élédéci	lare	er et Payer	la Tax	e							
Vos déclaration Sélection à paver	is à payer											
×	Adresse	N° App. / Etage	Période & Dates	Nb.Pers. / Exonérées	Nb.Nuits / Exonérées	Nb.Nuitées / Exonérées	Montant	Limite paiement	Séjours	Commentaire		
	25 RUE DU TRAIN DE PIGNES		1er Quadrimestre 2019 - 01/01/2019 au 30/04/2019 Du 01/01/2019 au 30/04/2019	380 Personne (s) 20 Exo.	0 Nuit(s)	380 Nuitée (s) 0 Exo.	1140,00€	31/05/2019	Consulter	Impossible de payer avant le 01/05/2019	C Modifier	X Supprimer

Pour visualiser la déclaration et voir les séjours saisis, cliquer sur « Consulter ».

Pour modifier la déclaration ou ajouter un séjour, cliquer sur « Modifier ».

Pour supprimer la déclaration, cliquer sur « Supprimer ».

NB : La déclaration est modifiable tant qu'elle n'est pas validée définitivement, en revanche, elle peut toujours être supprimée tant que le paiement n'a pas été enregistré.

Séjours	Commentaire		
⊘	Impossible de payer	C	X
Consulter	avant le 01/05/2019	Modifier	Supprimer

En cas de fermeture dans la période sélectionnée :

- Saisir date de début et de fin de la période de fermeture
- Ne rien saisir dans les champs pour générer un séjour à 0,00 €

 Séjour du 01/ 	03/20	19 au 31/03/	2019 : 0 (E				
✓ Déclarer un s	séjou	r standard	0	Déclarer les r	nuitées de	s plateformes d	le location	
Cette procédure Date de début de sé	de de	Date de fin c	standard' de séiour	" s'applique (uniquemer	nt aux héberger	nents tourist	iques suivants : (
Cette procédure Date de début de sé 01/03/2019 Nbre.total personnes	jour	Date de fin d 31/03/2019 Dont exonérées	standard' de séjour	" s'applique ı ∰	uniquemer	nt aux héberger Nuitées taxables	nents tourist	iques suivants : (
Cette procédure Date de début de sé 01/03/2019 Nbre.total personnes - 😤	jour	Date de fin d 31/03/2019 Dont exonérées	standard de séjour) ¥	s'applique	uniquemer s) (,	nt aux hébergen Nuitées taxables 0	nents tourist ₽	iques suivants : (
Cette procédure Date de début de sé 01/03/2019 Nbre.total personnes - 營 Tarif appliqué 3.00 €	jour	Date de fin d 31/03/2019 Dont exonérées - Taxe de séjo à reverser p	standard de séjour)))))))))))))))))))	" s'applique u ∰ Nbre.nuit 30 geur €	uniquemer s) (nt aux hébergen Nuitées taxables 0	nents tourist	iques suivants : (

Pour éditer le « **Registre de l'hébergeur** » qui récapitule les séjours saisis, cliquer sur « **Editer mon registre** »

Editer mon registre
Editer une quittance
Nous contacter

Saisir les dates de début et de fin de période :

Editer le registre du	I loueur
Veuillez indiquer les dates	s souhaitées d'édition des séjours :
Date de début de séjour	01/01/2019
Date de fin de séjour	30/04/2019
Note	
Valider	

Cliquer sur « Valider »

Un fichier « PDF » est généré.

Payer la Taxe de Séjour

Pour la procédure de paiement, cliquer sur « Payer la Taxe de Séjour » :

Cocher la case correspondant à la déclaration :

Choisissez votre moyen de paiement							
Adresse hébergement	Num App / Niveau	Date de début	Date de fin	Nbre Nuitées / exonérées	Réel ou Forfait	Montant Déclaré	Déclaration à payer
455 PROMENADE DES ANGLAIS	/06	01/10/2017	31/03/2018	20 /	Réel	13,00 €	
						Montant total à payer	13€
Télécharger la demande de paiement							

Paiement en ligne

Paiement en ligne
Vous pouvez directement payer en ligne. Après le paiement, vous n'avez pas d'action supplémentaire à effectuer.
Procéder au paiement en ligne

Cliquer sur « Procéder au paiement en ligne ». Le site PayZen s'ouvre automatiquement.

< Annuler et retourner à la boutique	Sélectionnez votre langue : FR v
PayZen Paiement sécurisé	Choisissez votre moyen de paiement :
http://www.nicecotedazur.org	Mastercard CB Visa Electron Maestro
Numéro de transaction :333986Identifiant du marchand :48607214	
Montant : 13,00 EUR	Visa e-Carte Bleue
Pay Zen Pci DSS	Copyright Lyra © 2018 Mentions légales

Suivre la procédure. Une fois le paiement validé, le site renvoi automatiquement vers le portail internet de la Taxe de Séjour. Aucune autre démarche n'est nécessaire.

Sur l'intitulé de virement, Veuillez indiquer : Taxe de Séjour - Période de déclaration - Nom de l'hébergeur

Pour tout complément d'information utiliser exclusivement la messagerie électronique :

taxedesejour@nicecotedazur.org